

INFORENTES

UN BULLETIN DU RREO

HIVER 2019



Êtes-vous prêt(e)
pour le
GRAND JOUR?

DANS CE NUMÉRO

2 VOTRE GUIDE SUR
LA RETRAITE

3 LES BONIFICATIONS AU
RPC ET VOTRE RENTE

4 INSCRIVEZ LA DATE DE NOTRE ASSEMBLÉE
ANNUELLE À VOTRE CALENDRIER

VOTRE GUIDE SUR LA RETRAITE

Chaque année, quelque 3 000 participants prennent leur retraite en juin. Si vous prévoyez être parmi eux, vous pouvez présenter votre demande de rente de juillet dès le 1^{er} mars.

Qu'il vous reste un mois ou quelques années, vous devez vous préparer avant de soumettre votre demande de rente. Voyez cette période comme si c'était l'avant-saison.

Voici les jeux clés que vous devrez réaliser pour que votre demande de rente aille jusqu'à la zone de but.

Téléverser vos documents

Jetez un coup d'œil à la page www.otpp.com/documents pour obtenir une liste de tout ce dont nous aurons besoin pour vous verser votre rente. Vous pouvez prendre une photo avec votre appareil mobile, accédez à votre compte en ligne et téléversez la photo en format JPEG dans votre Centre de documents.

Mettre à jour vos coordonnées

Lorsque vous prendrez votre retraite, vous n'aurez probablement pas accès à l'adresse de courriel de votre conseil scolaire. Vérifiez que nous avons votre adresse de courriel personnelle dans nos dossiers afin que nous puissions rester en contact avec vous.

Racheter des congés admissibles

Connectez-vous à votre compte en ligne et visitez le Centre de rachat en ligne pour voir si vous avez des congés admissibles à un rachat de services et quel serait l'incidence d'un rachat sur votre rente.

Connaître vos options de rente de survivant

Si vous avez un conjoint admissible, nous vous demanderons de confirmer le niveau de rente de survivant que vous désirez lorsque vous présenterez votre demande de rente. Si vous choisissez un niveau inférieur à 60 %, nous aurons besoin d'une renonciation signée par vous et votre conjoint avant que vous preniez votre retraite.

Votre rente sera légèrement réduite pour prévoir une rente de survivant supérieure à 50 %. Cette réduction de votre rente est permanente, même si votre conjoint décède avant vous.

Avoir à portée de la main vos renseignements sur le dépôt direct

Nous aurons besoin des renseignements sur votre institution financière et de votre numéro de compte bancaire pour configurer le dépôt direct. Vous les trouverez sur un chèque.

Démissionner

Pour ne pas perdre de versement de rente, assurez-vous de présenter une lettre de démission à votre employeur avant votre date de démission. La date de démission qui figure dans votre demande de rente doit être la même que celle que vous indiquez dans votre lettre. Vous pouvez présenter votre demande de rente avant de donner votre démission. Ne vous inquiétez pas, nous ne le dirons pas à votre employeur, à moins que vous receviez des prestations de protection du revenu de longue durée ou que vous soyez actuellement en congé.

Présenter une demande de rente

Lorsque vous serez prêt(e), n'oubliez pas de vous connecter à votre compte en ligne et de cliquer sur le bouton « Soumettre » pour présenter votre demande de rente. Vous devez soumettre une demande de rente avant le mois où vous souhaitez recevoir le premier versement.

Se renseigner au sujet des règles de réemploi

Vous songez à faire un tour d'honneur en tant qu'enseignant(e) suppléant(e)? Soyez au fait des règles de réemploi. Pour en savoir plus, rendez-vous à www.otpp.com/reemploi.

Obtenez d'autres conseils sur la demande de rente à partir de www.otpp.com/votremoment

COMPRENDRE LE RPC ET VOTRE RENTE

Les récentes bonifications au RPC (Régime de pensions du Canada) n'auront aucune incidence sur vos taux de cotisation actuels au RREO.

Quelles sont les bonifications au RPC?

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le RPC augmente graduellement les cotisations et les prestations et ajoute un nouveau palier de salaire au-dessus du maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP). Le nouveau plafond s'appelle le maximum supplémentaire des gains annuels ouvrant droit à pension (MSGAP). Le plafond du MSGAP augmentera chaque année et est estimé à environ 79 400 \$ lorsqu'il sera entièrement mis en place après 2025. Le MGAP continuera également d'augmenter chaque année.

Pour en savoir plus sur les bonifications au RPC, visitez le site www.canada.ca/fr.

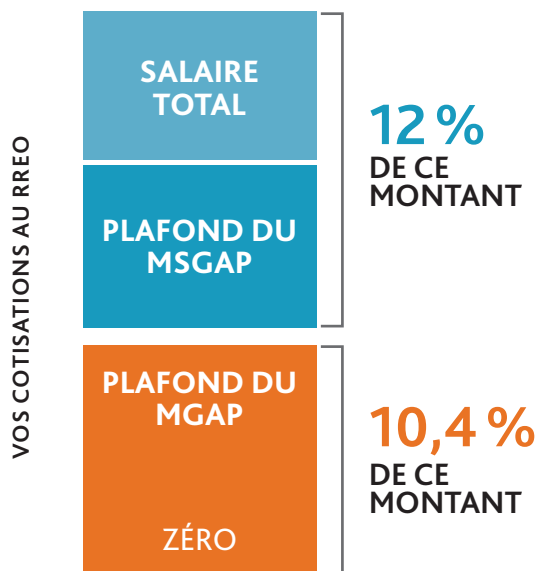
Comment votre rente fonctionne-t-elle avec le RPC?

Nous utilisons une formule à deux volets pour calculer vos cotisations au régime. Le taux de cotisation est moindre pour les gains jusqu'à concurrence du MGAP (10,4 %) et plus élevé pour ceux qui l'excèdent (12 %). En 2019, le MGAP est de 57 400 \$.

Selon les dispositions actuelles du régime, nous ne tenons pas compte du MSGAP dans la formule qui détermine vos taux de cotisation.

Si vous prenez votre retraite avant l'âge de 65 ans et que vous ne recevez pas de prestations d'invalidité du RPC, nous vous verserons une prestation de raccordement. Cette prestation de raccordement vise à vous procurer un revenu de retraite supplémentaire jusqu'à votre 65^e anniversaire, lorsque vous devenez admissible à des prestations sans réduction du RPC. Le mois suivant votre 65^e anniversaire de naissance, ou dès que vous touchez des prestations d'invalidité du RPC, la prestation de raccordement prend fin et le montant que nous vous versons diminue.

Pour en savoir plus sur la façon dont votre rente est coordonnée avec celle du RPC, visitez le site www.otpp.com/RPC.



Inscrivez-vous au CLUB DE VINS EXCLUSIF

des Vins Arterra Canada, société de portefeuille du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario



Inscrivez-vous dès aujourd'hui pour un envoi bimensuel ou trimestriel de vin et recevez une sélection de Jackson-Triggs, d'Inniskillin et/ou d'Arterra directement à votre porte.

Visitez www.greateststatesniagara.com/Wine-Club/OTPP-Club dès aujourd'hui pour vous inscrire et en apprendre davantage sur cette offre. Pour de plus amples informations, veuillez contacter marcie.mlot@arterracanada.com | 905-468-4637 x 5607

S'il vous plaît, consommez de façon responsable.





INSCRIVEZ CETTE DATE À VOTRE CALENDRIER

Notre **assemblée générale annuelle** aura lieu

LE JEUDI 11 AVRIL 2019

De 17 h à 19 h 30

Arcadian Court
401 Bay St., Simpson Tower, 8^e étage
Toronto (Ontario) M5H 2Y4

Inscrivez-vous à
www.otpp.com/assembleeannuelle d'ici le 9 avril.

VOUS NE POUVEZ PAS Y ASSISTER?

Regardez l'assemblée à l'adresse www.otpp.com/webemission.

Vous vous demandez si vous devez racheter des services pour votre congé?

Jetez un coup d'œil à la page « Tout savoir sur le rachat de services après un congé » à l'adresse www.otpp.com/m/thescoop/index-fr.html. Vous en apprendrez davantage au sujet des coûts et de vos options de paiement, des répercussions fiscales et de l'incidence qu'un rachat de services peut avoir sur votre retraite.



Investir dans les innovations en soins de santé

Nous participons à un cycle d'investissement de 1 milliard de dollars dans Verily, une organisation de recherche en sciences de la vie et ingénierie. Que ce soit en concevant des glycomètres miniatures pour les patients souffrant de diabète de type 2 ou des dispositifs de stabilisation pour les personnes atteintes de tremblement des mains, Verily combine des services de données et d'analyse avec une solide expertise scientifique et d'ingénierie de produits.

Inforentes est publié à l'intention des participants du Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Inforentes* sont les bienvenus. Veuillez nous les transmettre par courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.

**Régime de retraite des
enseignantes et des
enseignants de l'Ontario**
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle

Téléphone : 416 226 2700
ou 1 800 668 0105

Télécopieur : 416 730 7807
ou 1 800 949 8208

Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com



Imprimé sur du
papier recyclé
ISSN 1180-3282

Retourner tout bulletin non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973